

Volume 2, Numéro 12, Décembre 2024



Revue du Laboratoire Africain de
Démographie et des Dynamiques Spatiales

ISSN : 2707-0395

“*Mieux comprendre l'espace,*”

Courriel: revuegeovision@gmail.com
Site web: www.revuegeovision.laboraddys.org
(+225) : 07 07 06 91 71/ 01 03 51 07 52
WhatsApp : +225 07 09 76 69 78

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication : Pr MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Pr LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Chargé de Diffusion et de Marketing : Dr FOFANA Bakary, Géographe, LABORADDYS

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, LABORADDYS

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Téléphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr COULIBALY Seidou, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa-Côte d'Ivoire)

INDEXATIONS INTERNATIONALES



<https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985>



www.sudoc.fr/241026326



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : <http://sifactor.com/passport.php?id=23386>

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (B. FOFANA, 2021, p.28) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : B. FOFANA (2021, p.28).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses* : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- Pour les documents électroniques : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue *Géovision* qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. *Géovision* est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an (en anglais et en français).

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

ÉVOLUTION DE LA GESTION DES ARBRES DANS LES CHAMPS ET JACHÈRES DE LA COMMUNE DE DJOUGOU (NORD DU BENIN), VERS LA FIN DES PARCS AGROFORESTIERS TRADITIONNELS ? Abidine KOUKPERE¹, Rodrigue HOUESSE²	11
IMPACT DE L'UTILISATION D'HERBICIDE DANS LES SAVANES SAHELIENNES. LE CAS DES SOLS AGRICOLES DANS LA PROVINCE DU LOGONE OCCIDENTAL AU TCHAD Model DJEMON	29
URBANISATION ET VULNÉRABILITÉ SOCIO-SANITAIRE ASSOCIÉE : EXEMPLE DE LA BILHARZIOSE A RICHARD-TOLL (SÉNÉGAL) Massar Sène	42
DYNAMIQUE SPATIALE AGRICOLE DANS LES ZONES HUMIDES ET CONTEXTE CLIMATIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE BOUAFLE Kouadio Alain Joël N'GUESSAN¹, Kan Emile KOFFI², Grah Félix BECHI³	58
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET GESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS LA COMMUNE DE OUESSÈ (DÉPARTEMENT DES COLLINES, BENIN) Souleymane AFOUDA^{1*}, Romaric OGOUWALE¹ et Joseph DJEVI²	75
SOCIO-ECONOMIC AND ENVIRONMENTAL STUDY OF THE EXPLOITATION OF RONE TREES (Borassus aethiopium Mart) IN THE SUB-PREFECTURE OF BOUNA IN THE SOUTH OF CHAD ADAMOU YERIMA¹, MOUNDAKOM YANDI², KELGUE Salomon³	90
LES EXPORTATIONS DE BOIS DÉBITÉS AU PORT D'OWENDO : ORGANISATION LOGISTIQUE ET CONTRAINTES Brice IBOUANGA	102
LES DETERMINANTS DE LA DENSIFICATION DEMOGRAPHIQUE DANS LA ZONE DENSE DE KORHOGO EBIAN Jean Paul Enoh Koffi¹, ESSAN Kodjia Valentin², ALOKO-N'GUESSAN Jérôme³	115
ANALYSE DES DÉTERMINANTS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DU CONCASSAGE MANUEL DE PIERRES À KORHOGO AU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE ALLOU Tolla Koffi¹, KOULOMIAN Dao²	129
INSTITUT DE FORMATION ET D'EDUCATION FEMININE (IFEFF) : QUEL APPORT POUR LES FEMMES DE LA VILLE DE PRIKRO ? ASSUÉ Yao Jean-Aimé¹, KOUAKOU Adjoa Mauraine-Fabienne², CISSÉ Kané Vassouleymane³	145
PRATIQUE DES ACTIVITÉS RIZICOLES FACE AUX CONTRAINTES PLUVIOMÉTRIQUES DANS LA RÉGION DE SÉGOU (CENTRE DU MALI) Lamine Boua COULIBALY	155
TERRITORIALISATION DE LA CONTESTATION DES ELECTIONS LOCALES EN COTE D'IVOIRE DE 2012 A 2023 Adou Jean Marc Le Thoi ADJI¹, Kobenan Christian Venance KOUASSI², One Enoc GUEDE³, Dadja Zénobe ETTIEN⁴, Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS⁵	168
PÉRIURBANISATION ET ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GLO-DJIGBE (COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI AU SUD-BENIN) : DYNAMIQUES ACTUELLES ET PERSPECTIVES BALOUBI Makodjami David	183
STRATÉGIES DES MARCHANDS FACE AUX CRISES ET INCERTITUDES DU COMMERCE DANS DEUX ZONES TRANSFRONTALIÈRES DU BENIN, NIGER ET NIGERIA Mahaman Moustapha MAMADOU KONE¹	199

RISQUES AGROCLIMATIQUES POTENTIELS DE LA CULTURE DU MAÏS DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA RÉGION DU PORO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) ¹ Gueadan Guy Charles DOH *, ² Dotchan BAMBA, ³ Kpaka Sabine DOUDOU DIOBO, ⁴ Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS	211
QUELQUES TOPONYMES DE LA PROVINCE DE PONI. PREUVES INTRINSÈQUES DE L'EXPRESSION IDENTITAIRE ET D'UNE MÉMOIRE COLLECTIVE YOUL Palé Sié Innocent Romain ¹ , TRAORÉ Daouda ² , KABORE Bernard ³	224
MODE D'ACCÈS ET RECOURS AUX SOINS DE SANTÉ DANS LE VILLAGE DE DOUGOULAKORO (COMMUNE DE BAGUINÉDA-CAMP, MALI) MALICK TIMBINE ¹ , ADAMA KONE ² , ISSA TOGOLA ³ , MOUNÉROU DJIRÉ ⁴	234
STRATÉGIE DE RÉSILIENCE DES PETITS PRODUCTEURS DE RIZ FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA PLAINE DE SATÉGUI-DÉRESSIA AU SUD DU TCHAD ASSOUE Obed	246
HYDRAULIQUE MODERNE ET NOUVELLE TERRITORIALITÉ DANS LE DELTA DU FLEUVE SÉNÉGAL Saliou KAMARA ¹ , Adrien COLY ² , Ndoumbé NDONGO ³ , Philippe MARTIN ⁴	258
ANALYSE DES EXTERNALITÉS NÉGATIVES DES ACTIVITÉS PORTUAIRES SUR L'ENVIRONNEMENT AU SUD DU BENIN Sylvain AKIYO ¹ et ² , Luc Ogousinya BIAOU CHABI ^{*2} , Séraphin MOUZOUN ² , Benjamin ALLAGBE ² et Ibouaïma YABI ¹	275
ANALYSE DES MODES DE GESTION DES BOUES DE VIDANGE EN COMMUNE I DU DISTRICT DE BAMAKO AU MALI Yakouréoun DIARRA	291
ÉTAT DES LIEUX DES RESSOURCES NATURELLES ET IMPACTS DES SEUILS D'ÉPANDAGES SUR LA PARTIE OUEST DE LA VALLÉE DE MINAO, COMMUNE RURALE DE KALFOU ISSAKA MAHAMAN Dalibou	304
AU CŒUR DES LOGIQUES D'ACTEURS AUTOUR DU BARRAGE DE SALBISGO AU BURKINA FASO : CAS DES USAGERS AGRICOLES Frédéric BATIONO ¹ , Abdoul Rasmané ZONGO ² , Joël OUEDRAOGO ³ , Yélézoumin Stéphane Corentin SOME ⁴	317
PLACE DU TRAVAIL EN ÉQUIPE DANS LA CULTURE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DE LA SÉCURITÉ DES PATIENTS AU CHU GABRIEL TOURE DE BAMAKO Yaya TRAORE ¹ , Soungalo YAO ² , Adama DIABATE ³	332
FONCTIONS SOCIALES DU RITE D'INITIATION « ATIKIN DOU-DOU des ADEPTES DU VODOUN THRON KPETO DEKA ALAFIA CHEZ LES ADJA DE DOGB0 TAKPE Kouami Auguste	343
LES SAVOIRS ANCESTRAUX DANS LA CONSERVATION : PROCESSUS D'ACQUISITION, EVOLUTION ET FACTEURS D'EROSION AU SEIN DES COMMUNAUTÉS RIVERAINES DE LA FORÊT CLASSEE DE KOUSMAR (NDIAFFATE, SENEGAL) Biram NDOUR ¹ , Babacar DIOUF ² , Ramatoulaye DIALLO ³	355
GESTION DES ACTIVITÉS HALIEUTIQUES AU GABON : CAS DE LA PÊCHE ILLÉGALE DANS L'ESTUAIRE DU KOMO Aline Joëlle LEMBE BEKALE ¹ , Ismaël Réginald IBOUANGA ²	370
CROISSANCE URBAINE ET AMÉNAGEMENT HYDRO-AGRICOLE A KONNI (NIGER), MAHAMANE ABDOL-KADER Moustapha ^(*) ⁽¹⁾ , HAROUNA KASSOUM Nazifi ⁽¹⁾ , IDRISSE BONDABA Tayabou ⁽²⁾ , DAMBO Lawali ⁽³⁾	383
DYNAMIQUES TERRITORIALES DE L'OFFRE DE SOINS DANS LA WILAYA DE CONSTANTINE, PRATIQUES ET REPRÉSENTATIONS DES POPULATIONS Chiraz ZEGHDAR	395

MOBILITÉ PASTORALE DES ÉLEVEURS PEUL ET STRATÉGIES D'ACCÈS AUX RESSOURCES DANS LE DÉPARTEMENT DE KOUNGHEUL (SÉNÉGAL) Mamadou Saidou DIALLO, Ibrahima Faye DIOUF	410
IMPACTS DES INDUSTRIES CHIMIQUES DU SÉNÉGAL (ICS) SUR LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LES COMMUNES RIVERAINES (DÉPARTEMENT DE TIVAOUANE/REGION DE THIÈS), Henri Marcel SECK . ¹ , El hadji Balla DIEYE ² , TIDIANE SANE ³ Bonoua FAYE ⁴	421
ACCÈS À L'ÉNERGIE DANS LE PÉRIURBAIN DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU, BURKINA FASO GANSAONRÉ Raogo Noël	435
ATOUTS ET PROBLÈMES DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT DE SERVICE DANS LA COMMUNE DE BANTE AU CENTRE DU BENIN Toundé Roméo Gislain KADJEBIN	450
LA FEMME CONGOLAISE ET LA MISSION PROTESTANTE AU CONGO : LECTURE DE L'HYMNOGRAPHIE POST-COLONIALE (1947-1969). Aris Cristel KIBAMBA KIKOULOU	463
LA RÉALITÉ MIXTE EN GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT : UNE INNOVATION IMMERSIVE PERTINENTE ? BAILLY ERIC ¹ , WHAL JULIEN ² , OKONEK NICOLAS ³	477
CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA GEOGRAPHIE PHYSIQUE A L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES CLASSES DU SECONDAIRE AU GABON Séverin EMANE MBA	489
ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE AUX SOINS OBSTÉTRICAUX ET NÉONATALS D'URGENCE (SONU) AU BURKINA FASO EN 2020 Kinda Abdoul Aziz * ¹ , Cissé Kadari ¹ , Yugbare Belemsaga Danielle ¹ , Lougue Siaka ¹ , Nacanabo Relwemdé ¹ , Bandaogo Souleymane ¹ , Compaoré Rachidatou ¹ , Ouedraogo Henri Gauthier ¹ , Sory Issa ² , Aude Nikièma ³ , Kouanda Sèni ^{1,4}	499
ANALYSE DES EFFETS DE LA SÈCHERESSE ET DES INONDATIONS SUR LA CULTURE DU MAÏS DANS LA COMMUNE RURALE DE DIALAKOROBA AU MALI Mamy DIARRA ¹ , N'Famara TRAORE ² , Sory Ibrahim BAH ³	517
L'ADDICTION A INTERNET CHEZ LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA (CÔTE D'IVOIRE) : UNE RÉALITÉ Kouamé Frédéric N'DRI ¹ , Barakissa SORO ² , Kone Ferdinand N'GOMORY ³ , Dhédé Paul Éric KOUAME ⁴	528
CONTRIBUTION DES STRUCTURES DE COLLECTE À LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MÉNAGERS EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DE LA VILLE DE BLOLÉQUIN Evrard KPAE ¹ , VEI Kpan Noel ² , Kouassi Samuel KONAN ³	538
EVOLUTION DE LA BIOMASSE DANS LES BASSINS D'APPROVISIONNEMENT EN BOIS DE LA VILLE DE NIAMEY AU NIGER_ MAHAMADOU MOUDI Rachid ¹ IBRAHIM MOUSSA Saidou ² , SOULEY Kabirou ³	556

TERRITORIALISATION DE LA CONTESTATION DES ELECTIONS LOCALES EN COTE D'IVOIRE DE 2012 A 2023

Adou Jean Marc Le Thoi ADJI¹, Kobenan Christian Venance KOUASSI², One Enoc GUEDE³, Dadja Zénobe ETTIEN⁴, Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS⁵

¹Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), jeanmarcadji@gmail.com

²Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) kkev49@gmail.com

³Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) delegueenoc@hotmail.fr

⁴Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) djazen@yahoo.com

⁵Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) jkaudjhis@yahoo.fr

Résumé : Cet article analyse la contestation des résultats des élections couplées des municipales et régionales entre 2012 et 2023 en Côte d'Ivoire. Ces scrutins ont été jugés agités par les observateurs nationaux et internationaux qui pensent néanmoins qu'ils ne remettent pas en cause les résultats des élections locales. Et pourtant, le point des requêtes en contestation des résultats des élections locales s'est multiplié de 2012 à 2023. L'étude des réclamations ou recours en contestation après les résultats publiés par la Commission Electorale Indépendante et leur cartographie, apportent des éléments d'appréciation du contexte électoral en Côte d'Ivoire, des oppositions politiques, des violences et des clivages ethno-régionaux. L'objectif de cette étude est d'appréhender le contexte des contestations des élections municipales et régionales en Côte d'Ivoire de 2012 à 2023. Les résultats de cette étude sont le fruit d'une exploitation des sources secondaires. La méthode documentaire a été adoptée pour ce travail. Les résultats montrent d'abord que le processus électoral en Côte d'Ivoire obéit à un cycle électoral bien précis tel que la phase pré-électorale, électorale et post-électorale. Ensuite, les points de requêtes en contestation des municipales et des régionales ont évolué au fil des années passant de 187 en 2013 à 84 en 2023. Enfin, les élections locales ont provoqué des tensions et conflits dans plusieurs régions du pays faisant des centaines de blessés et de morts.

Mots clés : Territoire, élections locales, contestation, cartographie, Côte d'Ivoire

TERRITORIALIZATION OF THE CONSTITUTION OF LOCAL ELECTIONS IN IVORY COAST FROM 2012 TO 2023

Abstract : This article analyzes the contestation of the results of the combined municipal and regional elections between 2012 and 2023 in Côte d'Ivoire. These elections were considered agitated by national and international observers who nevertheless believe that they do not call into question the results of the local elections. And yet, the number of requests to contest the results of local elections has multiplied from 2012 to 2023. The study of complaints or appeals to contest after the results published by the Independent Electoral Commission and their mapping, provide elements of appreciation of the electoral context in Côte d'Ivoire, political oppositions, violence and ethno-regional divisions. The objective of this study is to understand the context of contested municipal and regional elections in Côte d'Ivoire from 2012 to 2023. The results of this study are the result of an exploitation of secondary sources. The documentary method was adopted for this work. The results first show that the electoral process in Côte d'Ivoire follows a very specific electoral cycle such as the pre-electoral, electoral and post-electoral phase. Then, the points of protest for municipal and regional elections have evolved over the years, going from 187 in 2013 to 84 in 2023. Finally, the local elections caused tensions and conflicts in several regions of the country, causing hundreds of injuries and deaths.

Keywords: Territory, local elections, protest, cartography, Ivory Coast

Introduction

Les mois d'avril à décembre des années 2013, 2018 et 2023, les Ivoiriens ont été invités à choisir les conseillers, dans 201 communes et 31 régions du pays, qui doivent gérer les collectivités territoriales. Ces élections couplées en Côte d'Ivoire, après la période de 2010-2011, ont donné des résultats pouvant être analysés comme une laborieuse construction d'élections apaisées et incontestées dans un pays qui semble s'accommoder à un mauvais usage de la démocratie (C. BOUQUET, 2007 ; A. F. KOUADIO et al, 2021, p. 1). Et pourtant, le processus de démocratisation à la base, caractérisé par des élections locales, dans le cadre de la politique de décentralisation, n'est pas récent. De 1980 à 1990, le choix des édiles municipaux se déroulait dans le strict carcan du parti unique.

L'instauration du multipartisme, le 30 avril 1990, favorisa les conditions d'une compétition entre les formations politiques pour le contrôle d'une entité locale. En nous appuyant sur le postulat de G. F. DUMONT (2016, p. 19), selon lequel la démocratie se construit aux échelles les plus fines, la Côte d'Ivoire n'apparaît pas comme un solide cas d'école. En effet, à l'instar des Etats modernes, la démocratie semble se résumer au temps de l'élection qui en constitue son premier soubassement. Il est alors difficile de fabriquer une démocratie en l'absence de règles électorales consensuelles des entrepreneurs de la société politique. Par ailleurs, le fonctionnement de la démocratie se fonde sur deux éléments liés. D'une part, la participation des habitants aux élections et leur engagement dans la vie du territoire sont indispensables. D'autre part, la légitimité des élus, qui s'inscrit dans un double lien, avec le territoire et la population qui y vit (M. BUSSI, 2001, p. 267). A ce titre, les élections locales constituent une dimension essentielle de la gouvernance démocratique la plus proche des populations. C'est pourquoi, la promulgation de la constitution de 2000 a prévu une Commission Electorale indépendante (CEI) à l'effet d'organiser et de superviser des élections transparentes et paisibles, missions anciennement dévolues au ministère de l'intérieur. Ce changement de paradigme avec l'avènement de la CEI implique plusieurs objectifs : capitaliser la ressource confiance au niveau des formations politiques et de la société civile par la production d'une liste électorale fiable, assurer l'égalité entre les citoyens par un découpage cohérent des circonscriptions ou régions électorales, veiller à la nature éthique et juridique qui entoure la démocratie et garantir l'indépendance organique, financière et fonctionnelle de l'institution. Mais l'organisation des scrutins de 2013, 2018 et 2023 a mis en lumière le difficile exercice du suffrage universel avec ses pluies de contestations sur la CEI qui se sont parfois accompagnées de violences dans plusieurs localités du pays. Selon I. A. OLAWALÉ (2011, p. 107), la violence électorale désigne tout acte ou menace aléatoire ou organisée visant à intimider, atteindre physiquement, faire chanter ou tromper une partie prenante politique afin de déterminer, de retarder ou d'influencer autrement le processus électoral. Les violences électorales de 2013 et 2018 ne furent guère étonnantes surtout à l'issue des contestations après la publication des résultats des scrutins.

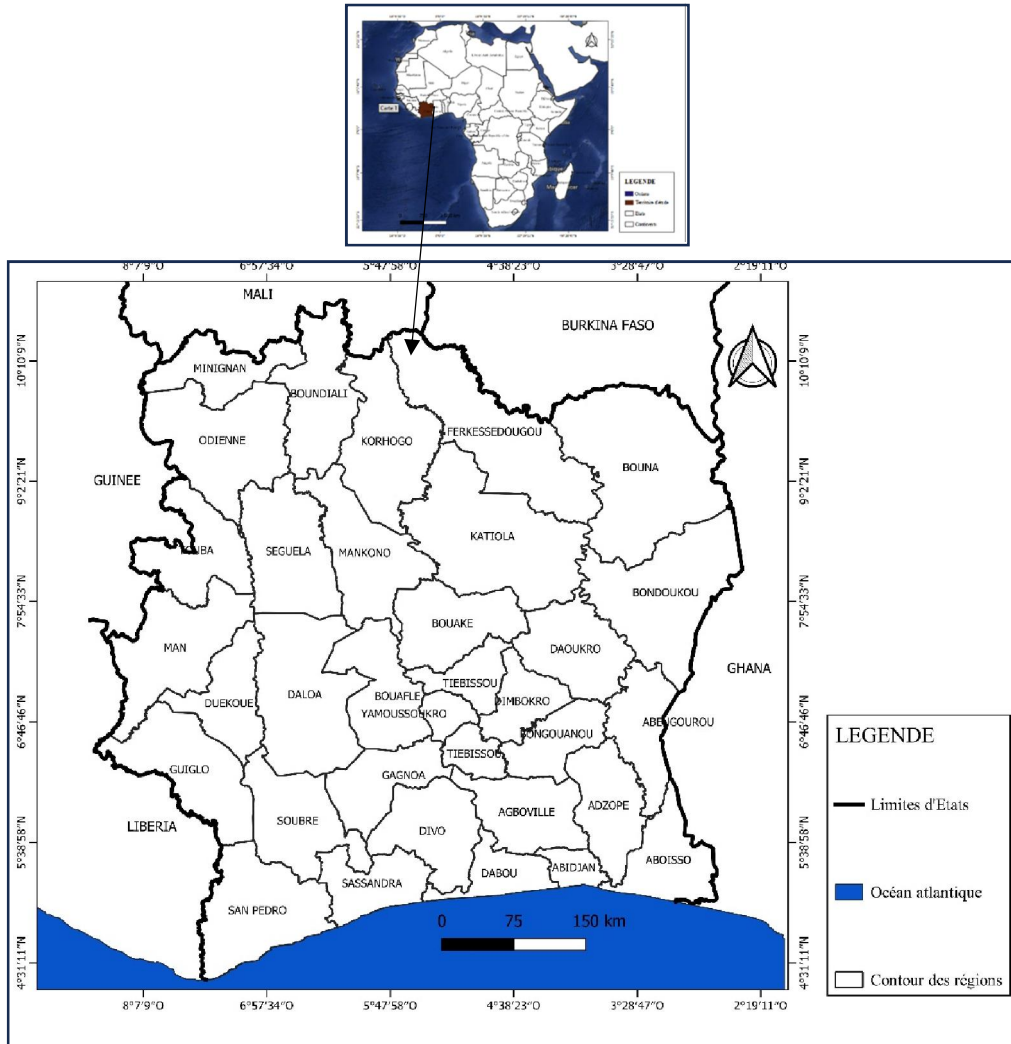
Les protestations découlèrent d'un contexte post-électoral complexe marqué par plusieurs points de désaccords entre les partis de l'opposition et le parti au pouvoir, avec la CEI mais aussi de nouveaux rapports de force dans le paysage politique. L'allié de taille, le PDCI, se retira officiellement de la coalition RHDP au pouvoir pour s'unir plus tard au PPA CI mais un nombre important de ses cadres notamment chefs d'institutions, ministres et directeurs centraux y sont restés. En dépit du déroulement normal des élections locales de 2013, 2018 et 2023 en Côte d'Ivoire, s'en sont suivies des plaintes et des lots de requêtes en contestation des résultats électoraux induisant parfois la violence. Cette préoccupation scientifique se justifie car l'on note une absence de ressources scientifiques sur la question de protestations au niveau des élections locales en Côte d'Ivoire. Si les plaintes et les requêtes en annulation liées aux élections municipales et régionales découlent d'un contexte singulièrement non apaisant, elles peuvent aussi se comprendre à l'aune des premiers résultats. Il y a trois phénomènes qu'il est extrêmement intéressant d'analyser : le contexte démocratique, la territorialisation des contestations et la situation de violences avant, pendant et après les opérations de vote et de dépouillement relayés par les réseaux sociaux. Ainsi se pose le problème de la multiplication de plaintes et de recours en annulation enregistrés à l'issue de la proclamation des résultats des scrutins des élections locales en Côte d'Ivoire. De ce problème découle la question centrale suivante : Comment les échéances électorales locales sont-

elles à l'origine de contestation de la période de 2012 à 2023 en Côte d'Ivoire ? Le présent article présente d'abord le contexte territorial, démocratique et les élections locales en Côte d'Ivoire, ensuite analyse la dynamique des contestations des élections locales en Côte d'Ivoire de 2012 à 2023 et enfin évalue les impacts des contestations des élections locales en Côte d'Ivoire de 2012 à 2023.

1. Approche méthodologique

La collecte des données s'est faite au moyen de la recherche documentaire. Elle a permis de consulter les travaux antérieurs portant sur la démocratie électorale. Elle a consisté notamment à collecter les données dans les archives de la Commission Electorale Indépendante (CEI). Ces informations recherchées portent sur les points de requêtes en contestation des élections municipales et régionales de 2013, 2018 et 2023. Elles sont relatives aux recours en annulation des résultats des scrutins électoraux notamment ceux formulés par les candidats perdants, contestant leurs défaites et manifestant leur mécontentement vis-à-vis de la CEI. Ces résultats publiés par la Commission Electorale Indépendante ont constitué la matrice des données statistiques. Cette approche permet une lecture spatiale du vote à partir du maillage régional. Le choix du régional n'est pas innocent. Il est le dernier échelon administratif de compilation et d'agrégation des résultats après le bureau et le centre de vote. Mais surtout, il renvoie aux territoires d'appartenance socio-ethnique, ce qui en fait un indicateur pertinent de vote régionaliste ou ethnique. Cette approche statistique est combinée à l'observation et à l'appréciation du contexte électoral, qui permettent de donner sens aux faits généraux et contextuels qui sont à l'œuvre dans la configuration spatiale du vote. Le pays d'étude se situe en Afrique de l'Ouest (Carte 1).

Carte 1 : Localisation du Territoire d'étude



Source : Map Data, 2015, CNTIG, 2014

Réalisation : ADJI Marc, 2023

2. Résultats et analyse

La présente étude a abouti à des résultats qui seront analysés et par la suite discutés. Elle présente d’abord le contexte démocratique et le paysage électoral en Côte d’Ivoire. Ensuite, elle analyse la dynamique des contestations des élections locales en Côte d’Ivoire de 2012 à 2023 et enfin, évalue ses impacts.

2.1. Contexte démocratique et paysage électoral en Côte d’Ivoire

2.1.2. Le contexte démocratique en Côte d’Ivoire

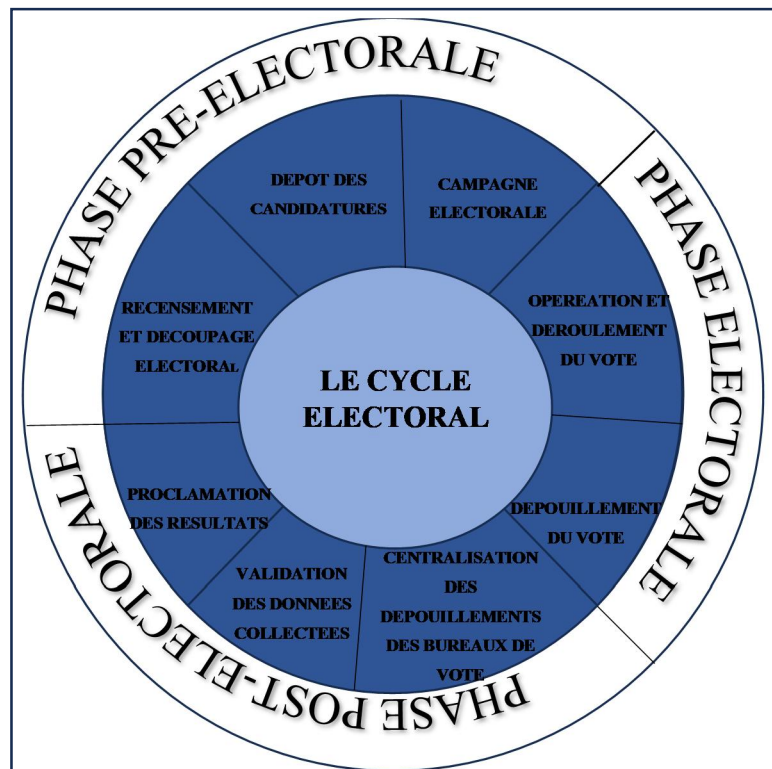
Comme tous les autres pays du Sud, explique C. BOUQUET (2007, p. 1), la Côte d’Ivoire a été invitée à s’engager, au début des années 1990, dans un processus visant à faire évoluer son mode de gouvernance vers un modèle que les pays du Nord considèrent comme universel : la démocratie à l’occidentale. En même temps, elle devait construire une forme d’identité nationale à l’intérieur de frontières héritées de la colonisation. De ce fait, les élections constituent la caractéristique principale de la démocratie représentative. Elles permettent en effet au peuple de régulièrement choisir leurs dirigeants et leurs programmes politiques. Elles n’en sont pas moins des processus compétitifs pouvant provoquer des conflits qui, s’ils ne sont pas gérés de manière constructive, peuvent potentiellement déstabiliser les

États et les sociétés. Avec l'avènement de la nouvelle vague de démocratisation en Afrique au début des années 1990, les élections sont devenues un élément central de la participation populaire au processus de gouvernance démocratique. De même, les élections ont engendré des conflits et de la violence et ont mis à mal des alliances ethniques et régionales, allant même parfois jusqu'à menacer l'ordre social, le développement économique et les efforts visant à consolider l'intégration régionale. Les défis nés de la violence électorale et politique mettent en relief l'importance que revêt la mise en place d'institutions pour garantir l'équilibre entre la compétition et l'ordre, la participation et la stabilité, la contestation et le consensus. C'est ainsi qu'insiste le GSUA (2012, p. 1). Selon leur rapport (2012, p. 13), la vague de démocratisation en Afrique qui déferle depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990 est le résultat de la convergence d'un certain nombre de conditions et d'évènements. Après des années de dictatures militaires et de gouvernements à parti unique, il y a eu une forte pression populaire en vue d'une participation accrue à la vie politique et du respect de la responsabilité des gouvernements, et ce dans le cadre d'une nouvelle dynamique en faveur du renouveau politique.

2.1.3. Les élections locales en Côte d'Ivoire

Les élections municipales et régionales de 2012 à 2023 en Côte d'Ivoire sont deux scrutins qui se sont déroulés en avril 2013, en octobre et décembre 2018 et septembre 2023. Le premier scrutin permet de renouveler les maires et les conseillers municipaux, tandis que le second permet le renouvellement des conseillers régionaux ivoiriens. Élus pour cinq ans, les conseillers régionaux ou municipaux sont élus au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel plurinominal et majoritaire à un tour sur des listes complètes sans vote préférentiel ni panachage. La liste qui recueille le plus de suffrages exprimés obtient la moitié des sièges à pourvoir. L'autre moitié des sièges est répartie, entre toutes les listes, y compris la liste majoritaire, à la proportionnelle et aux plus forts restes. Cependant le processus électoral en Côte d'Ivoire obéit à un cycle électoral bien précis dans le cadre de l'exercice de la démocratie. Le schéma 1 illustre bien nos propos.

Schéma 1 : Le cycle électoral en Côte d'Ivoire



Source : CEI, enquêtes de terrain, 2023

Le schéma 1 met en exergue le cycle électoral, encore appelé les étapes du processus électoral en Côte d'Ivoire. Elle fait remarquer trois (03) importantes phases telles que la phase pré-électorale, électorale et post-électorale. Premièrement, la phase pré-électorale comprend l'installation de l'organisme de gestion des élections, l'élaboration du cadre juridique des élections, l'inscription des électeurs, des candidats et des partis politiques, le financement des partis politiques, la campagne d'éducation civique et électorale et la campagne électorale. Quant à la phase électorale, elle est la période durant laquelle se déroule le scrutin. Il s'agit de l'exercice des prérogatives accordées à l'observation partisane et non partisane, l'exercice du droit de vote proprement dit et le dépouillement et l'affichage des premiers résultats dans les bureaux de vote. Enfin, la phase post-électorale est celle qui comprend la centralisation des résultats et la validation des données collectées, le contentieux électoral (résolution des différends électoraux) qui dépend de la transparence du processus de vote, l'annonce des résultats provisoires par l'organe de gestion des élections et la publication officielle des résultats. C'est avec la publication des résultats, que se termine le processus électoral proprement dit. Malgré le système démocratique et électoral mis en place, les élections locales en Côte d'Ivoire rencontrent d'énormes difficultés. Ce qui laisse envisager un mauvais usage de la démocratie sur le Territoire ivoirien.

2.1.4. Le paysage électoral : un mirage démocratique en Côte d'Ivoire

Les difficultés majeures des élections locales trouvent leurs racines dans le contournement du droit. Après le coup d'Etat du 24 décembre 1999, c'est un consensus bien établi de ne plus recourir aux services du Ministère de l'Intérieur pour organiser les scrutins mais plutôt privilégier une instance nationale électorale indépendante recherchant un équilibre entre pouvoir central, opposition et société civile au nom d'une transparence. Mais, depuis 2010, la gestion de la Commission Electorale Indépendante fut pilotée par Youssouf Bakayoko pour un mandat non renouvelable de six ans. Avant même le déroulement des scrutins, l'institution électorale fut l'objet de vives critiques de la part de l'opposition. Cette dernière conteste la fin du mandat de son président et accuse l'institution d'être déséquilibrée et proche du parti au pouvoir. Ainsi naissent des révoltes en période post-électorale sur le Territoire ivoirien. Force est de constater qu'après les élections locales, des contestations éclatent et continuent d'éclater après la publication des résultats provisoires. Plusieurs localités sont concernées par ces incidents qui remettent en cause l'indépendance et la compétence de la Commission Electorale Indépendante (CEI). Et depuis lors, les recours en annulation des résultats des scrutins se sont succédés de 2012 à nos jours, c'est-à-dire le dernier scrutin de l'années 2023.

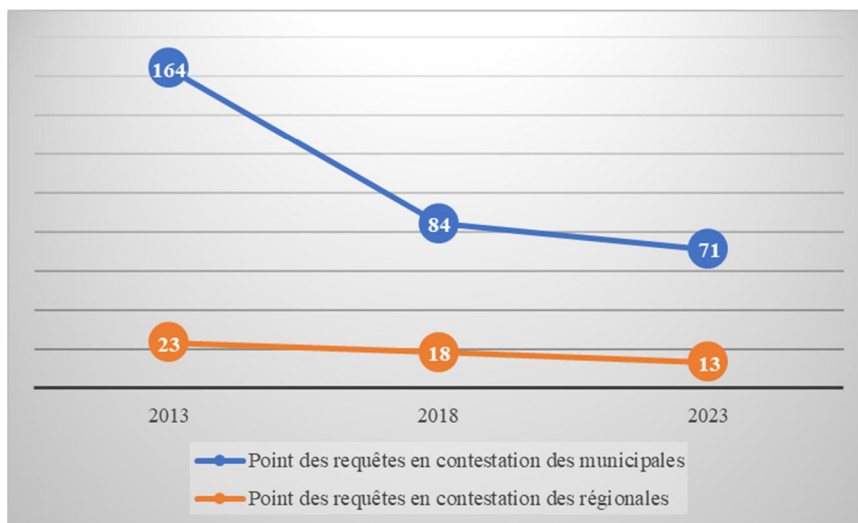
2.2. Dynamique des contestations des élections locales en Côte d'Ivoire de 2012 à 2023

Après la crise post-électorale ayant marqué la Côte d'Ivoire dans les années 2010-2011, le pays a connu une nouvelle trajectoire de son évolution avec l'agenda du mandat du nouveau Président de la République. Cependant, durant les prochaines décennies qui se sont succédées, les ivoiriens ont été confrontés à diverses situations de mécontentes en période d'élections locales. Elles se sont en effet manifestées par des pluies de requêtes en annulation des scrutins après la proclamation des résultats. Ainsi, de cette analyse ressort que les contestations des élections locales en Côte d'Ivoire se répartissent en trois (03) grandes périodes électorales. Il s'agit notamment des élections municipales et régionales des années 2013, 2018 et 2023.

2.2.1. Les points de requêtes en contestation durant les élections locales en Côte d'Ivoire

A peine les résultats du double scrutin proclamés que des candidats perdants ont pris d'assaut le siège de la Commission au cours de ces trois (03) grandes périodes électorales pour y déposer des recours. La CEI elle-même avait produit un communiqué dès le début de la proclamation de chaque résultat pour rappeler aux candidats leur droit à faire des réclamations au moyen d'une requête écrite. Plusieurs candidats ont contesté leur défaite. Par contre, au fil du temps, l'on a pu constater une différence de cas dans l'évolution des protestations des résultats du scrutin. La CEI en donne plus de précisions sur les élections de 2013, 2018 et 2023 (Figure 1).

Figure 1 : L'évolution des recours en annulation des élections locales de 2013, 2018 et 2023 en Côte d'Ivoire.



Source : CEI, 2013, 2018, 2023

L'analyse de la figure 1 montre une décroissance de la courbe d'évolution des points de requêtes en contestation des municipales et des régionales au fil de ces trois périodes. D'abord en 2013, la CEI a enregistré 187 recours en annulation des résultats dont 164 aux municipales et 23 aux régionales. Ensuite en 2018, 102 recours ont été déposés dont 84 concernent les municipales et 18 les régionales. Enfin en 2023, seulement 84 recours ont été listés dont 71 aux municipales et 13 aux régionales. L'on peut alors observer une baisse des points de requêtes en annulation des résultats du scrutin d'environ 50% entre 2013 et 2018 et 10% entre 2018 et 2023. En effet, le parti au pouvoir a pu faire assoir sa suprématie depuis la crise post-électorale de 2010-2011 en se maintenant à long terme sur le fauteuil présidentiel.

2.2.2. La manifestation des contestations durant les élections locales en Côte d'Ivoire

Chaque période d'élections locales en Côte d'Ivoire a eu ses propres réalités. Elles ont été marquées plus ou moins par la manifestation des contestations après les résultats de scrutins :

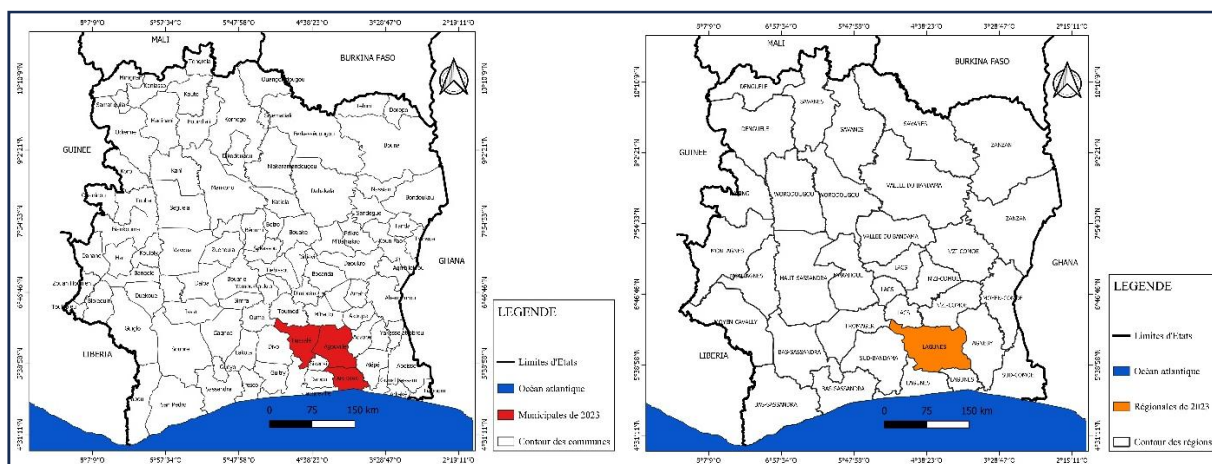
- En 2013, les élections municipales et régionales en Côte d'Ivoire sont deux scrutins qui se sont déroulés le 21 avril 2013. En revanche, la journée de vote a été calme et paisible. Globalement, ces élections locales se sont déroulées sans incidents notables. Certes, il y a eu des actes de forte contestation qui ont suivi l'annonce des premiers résultats dans certaines localités. Des candidats défaits ont en effet posé des protestations suite à la proclamation des résultats dans ces circonscriptions.
- En 2018, il y a eu assez de contestations et 102 recours ont été enregistrés à la chambre administrative de la cour suprême dont 84 concernèrent l'élection municipale et 18 visèrent les régionales. Bien que ce chiffre soit élevé, il est inférieur à celui du scrutin de 2013, durant lequel 187 recours avaient été instruits. La surprise des recours vient du RHDP, qui contesta le plus grand nombre de résultats avec 24 recours (23 pour les municipales et un pour les régionales dans le Haut-Sassandra). Le PDCI en a déposé seulement neuf : trois pour les régionales (Lôh-Djiboua, Moronou et Gontougo) et six pour les municipales (Koumassi, Grand-Bassam, Attécoubé, Bonon, Tiébissou et Port-Bouët).
- En 2023, les élections municipales et régionales ont eu lieu en Côte d'Ivoire le samedi 2 septembre dernier et les résultats ont été proclamés par la Commission Électorale Indépendante (CEI) du 3 au 5 septembre 2023, suite à ceux-ci des recours ont été déposés par certaines listes auprès du Conseil d'Etat. Ce Conseil a reçu 84 requêtes en annulation dont 13 pour les

régionales et 71 pour les municipales à l'issue de la proclamation par la Commission électorale indépendante (CEI) des résultats du scrutin qui s'est déroulé le 2 octobre 2023.

2.2.3. Les mécontentements à la dernière échéance électorale de 2023 et la remise en cause de la crédibilité de la CEI par des politiques

Au cours de la dernière échéance électorale de 2023 en Côte d'Ivoire, bon nombre de candidats ont manifesté leurs mécontentements en contestant leur défaite. Le cas échéant des zones les plus remarquables lors des événements (Carte 2).

Carte 2 : Répartition des zones de tensions aux municipales et régionales de 2023 en Côte d'Ivoire



Source : CNTIG, 2014, CEI, 2013

Réalisation : ADJI Marc, 2023

Aux élections récentes de 2023 en Côte d'Ivoire (Carte 2), les zones de tensions se représentaient par Abidjan dont plus particulièrement Yopougon où Michel Gbagbo du PPA-CI et Dia Houphouët du PDCI-RDA avaient rejeté la victoire de Bictogo et Marcory où Tchagba Laurent a échoué à évincer Aby Raoul. De plus, dans la région de l'Agnéby-Tiassa et dans la commune d'Agboville, Serge Patrick Edé sans étiquette et Fleur Aké M'Bo du PPA-CI ont contesté les victoires de Pierre Dimba au Conseil régional et N'cho Acho à la mairie pour le compte du RHDP. La victoire d'Assalé Tiémoko a aussi été contestée à Tiassalé. En effet, cette avalanche de contestations ne peut que remettre en doute la crédibilité de la CEI pour des politiques, quant à l'exercice de la démocratie et démontre à quel point la CEI a encore fort à faire pour offrir une élection propre aux Ivoiriens.

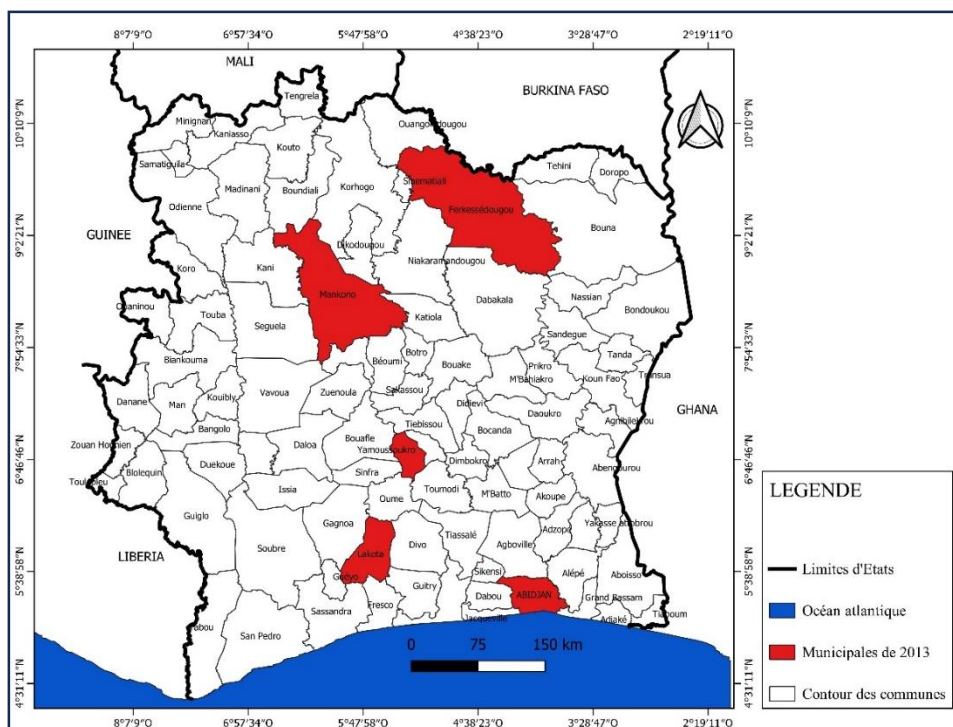
2.3. Impacts des contestations des élections locales en Côte d'Ivoire de 2012 à 2023

Si la plupart des échéances électorales des dernières années en Côte d'Ivoire se sont déroulées pacifiquement et librement, divers actes de violences ont pu cependant se produire à la suite des contestations des résultats des élections municipales et régionales. Ces effets sont donc perceptibles à chaque période de scrutins.

2.3.1. Les actes de violence après les résultats des élections locales de 2013 en Côte d'Ivoire

En revanche, si la journée de vote a été calme, des actes de violence ont suivi l'annonce des premiers résultats dans certaines localités. Des groupes de manifestants et de militants de candidats défaits ont en effet semé des troubles graves dans quelques circonscriptions de Côte d'Ivoire (Carte 3).

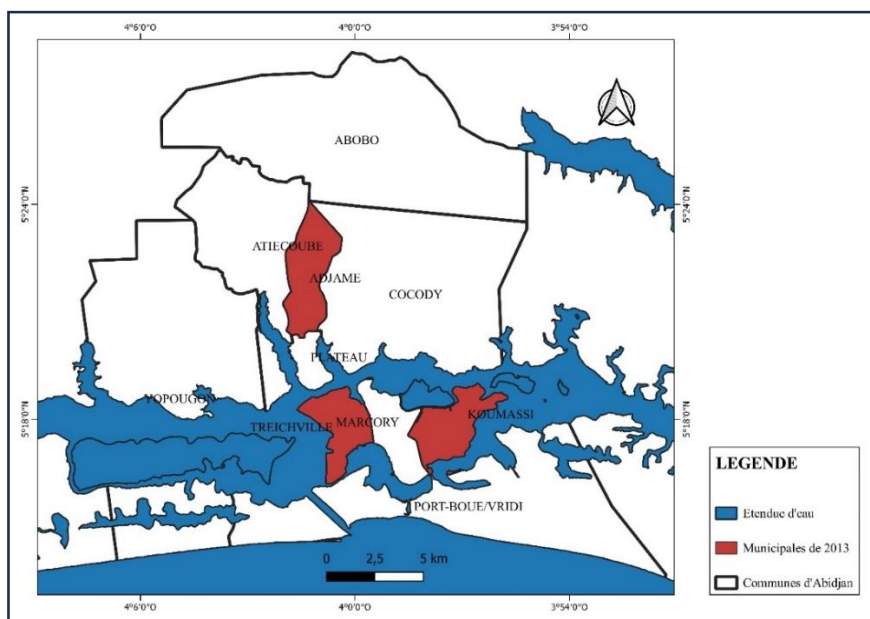
Carte 3 : Répartition des zones de violences électorales en Côte d'Ivoire en 2013



Source : CNTIG, 2014, CEI, 2013

Réalisation : ADJI Marc, 2023

A l'échelle de la Côte d'Ivoire (Carte 3), les zones qui ont subies les dommages des actes de protestations contre la proclamation des résultats du scrutin sont inégalement réparties. Il s'agit notamment d'Abidjan, de Ferkessedougou, de Yamoussoukro, de Mankono et de Lakota. En effet, à l'intérieur du pays, c'est-à-dire à Ferkessedougou, le siège local de la Commission électorale indépendante a été saccagé et pillé par un groupe de jeunes. A Yamoussoukro, de violentes manifestations de militants d'un candidat défait ont eu lieu, entraînant des actes de vandalisme et des blessés. Les municipalités de Mankono et Lakota ont également été affectés par des troubles. En outre, en ce qui concerne la ville d'Abidjan, des cas plus graves ont été observés aboutissant à des pertes en vie humaine (Carte 4).

Carte 4 : Répartition des zones de violences électorales à Abidjan en 2013

Source : CNTIG, 2014, CEI, 2013

Réalisation : ADJI Marc, 2023

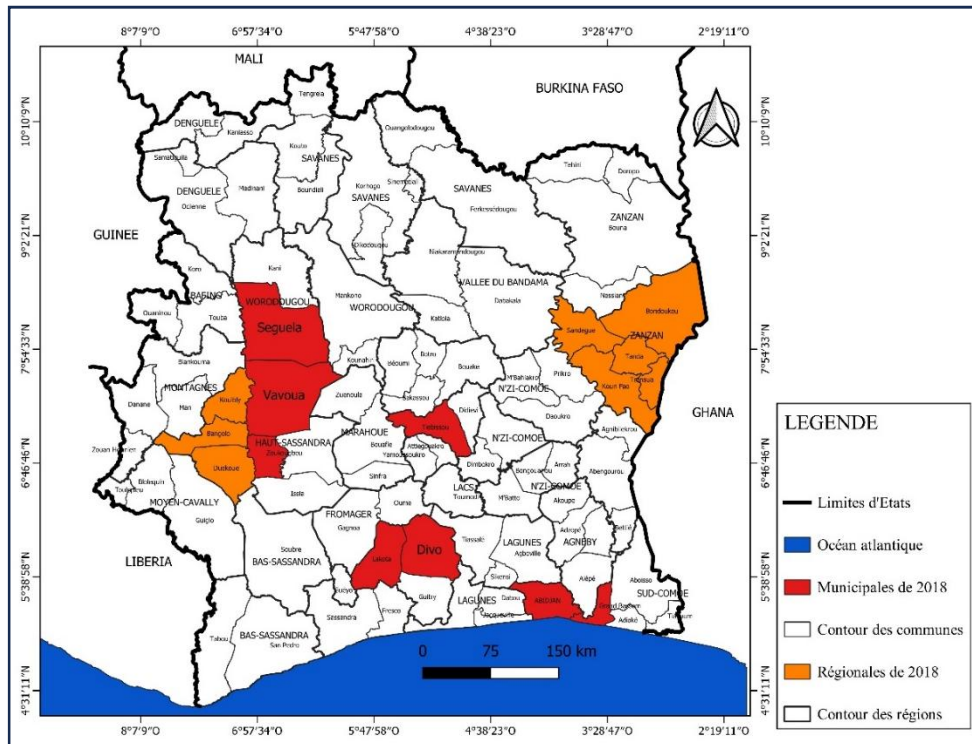
A Abidjan (Carte 4), plusieurs communes ont été concernées par ces incidents. En clair, à Adjamé, des incidents graves ayant entraîné l'intervention de l'armée se sont déroulés près du logement de Farikou Soumahoro, proche de la mairie de la commune, alors que ses militants souhaitaient assiéger la mairie pour y installer leur candidat défait. Un mort et plusieurs blessés ont été déplorés. Les manifestants ont également commis des actes de vandalisme, armés de machettes et de gourdins, et provoqué une émeute dans le marché du Forum, semant la peur et la panique au sein des commerçants. A Koumassi, des militants du candidat défait Ibrahim Baongo Cissé ont violemment manifesté durant 48 heures leur mécontentement, armés de gourdins et de machettes, et bloquant des avenues de la commune avec des barricades improvisées et des pneus enflammés. Le CCDO disperse les manifestants avec des gaz lacrymogènes. A Treichville, près de 200 casseurs ont saccagé le centre de compilation des résultats de la commune, détruisant la plupart des urnes. Les forces de l'ordre ne sont pas parvenues à contenir la foule hystérique.

Au total, ce sont neuf communes sur 197 qui ont subi des incidents, entraînant une cinquantaine de blessés. Par contre les régionales n'ont pas présenté de cas de fausses majeures. Aux élections locales de 2018, les réalités ne sont pas les mêmes.

2.3.2. Les actes de violence après les résultats des élections locales de 2018 en Côte d'Ivoire

Trois jours après les élections locales du 13 octobre, des violences et des contestations continuaient d'éclater après la publication des résultats provisoires. Plusieurs localités sont concernées par ces incidents qui remettent en cause l'indépendance et la compétence de la Commission électorale indépendante (CEI). La carte 5 spatialise les Territoires concernés.

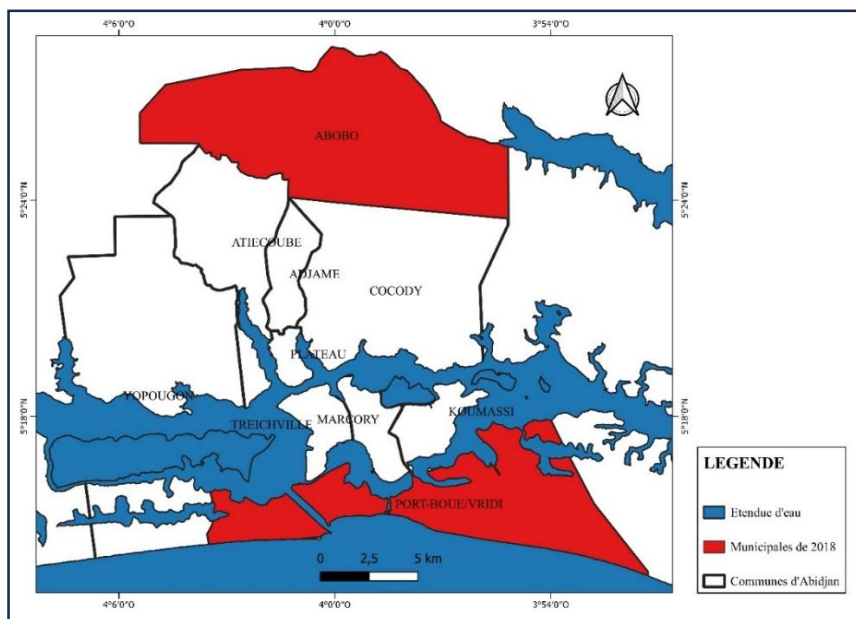
Carte 5 : Répartition des zones de violences électorales en Côte d'Ivoire en 2018



Source : CNTIG, 2014, CEI, 2018

Réalisation : ADJI Marc, 2023

A l'échelle de la Côte d'Ivoire (Carte 5), ce sont près de dix communes inégalement réparties sur le territoire national, qui sont concernées par les violences électorales. Quant aux régions, deux ont retenu notre attention. Certains actes de violences ont même éclaté en début du processus électoral. En effet, avant, pendant et après le scrutin, des indicateurs de violences ont pu être observés. C'est le cas du Nord-est du pays, où des partisans de Vremen Serges Yvon (PDCI), ont marché sur le siège de la CEI locale à Bondoukou afin d'accuser les responsables locaux d'avoir inversé les chiffres en faveur de son adversaire déclaré vainqueur aux régionales. A Zoukougbeu, la proclamation et l'ingérence des autorités préfectorales ont entraîné des échauffourées entre partisans de deux camps en compétition. Des troubles à l'ordre public ont été enregistrés à Séguéla. Il y a eu des pertes en vie humaine dans plusieurs localités comme à Lakota. Officiellement le gouvernement annonça cinq morts mais l'opposition en dénombra dix morts. Ces violences liées aux élections locales s'exprimaient en période de campagne électorale, le jour des scrutins et après la proclamation des résultats. De plus, dans la ville d'Abidjan, des communes ont été confrontées à des cas similaires que l'intérieur du pays (Carte 6).

Carte 6 : Répartition des zones de violences électorales à Abidjan en 2018

Source : CNTIG, 2014, CEI, 2018

Réalisation : ADJI Marc, 2023

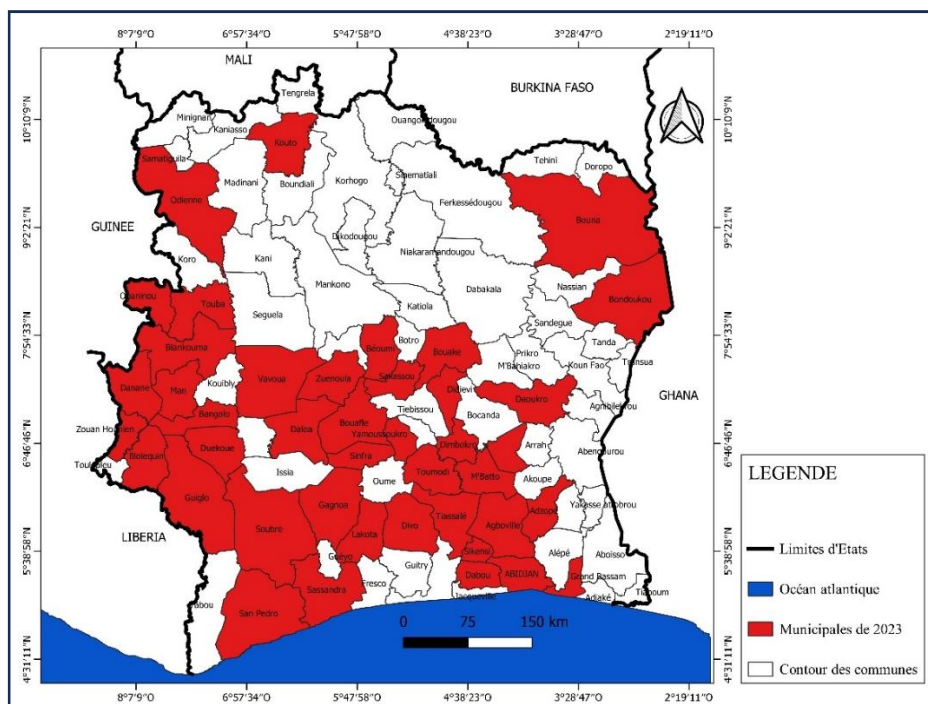
La carte 6 montre deux (02) principales communes touchées par les incidents des protestations en période électorale en 2018 dont Abobo et Port-Bouet. En fait, des affrontements ont été enregistrés à Port-Bouet, commune d'Abidjan. Des militants du PDCI se sont opposés à l'annulation du scrutin par la CEI, du fait d'irrégularités. A Abobo, une autre commune d'Abidjan, le superviseur général du candidat indépendant, avait été enlevé par des inconnus la nuit du scrutin, et retrouvé mort.

Les échéances électorales locales de 2023 n'ont présenté aucun de ces caractères. Elles se différencient largement de 2013 et 2018 car les violences ont été maîtrisées. Toutefois elles ont fait remarquer des localités à risques de conflits aux élections locales.

2.3.3. Les échéances électorales locales de 2023 : les zones à risques de conflits

En Côte d'Ivoire, les élections locales de 2023 se sont déroulées sans incidences majeures. Le Président de la République avait appelé à des échéances électorales sans violences. Selon l'AIP (2022, p. 1), le Chef de l'Etat a appelé la population à des élections municipales et régionales en 2023 sans violences, lors de son discours à la nation, le 31 décembre 2022 à la veille du nouvel an. « *Je veux appeler toute la population, notamment la classe politique, les chefs traditionnels, et les leaders religieux à se mobiliser au cours de ces échéances locales pour que nous démontrions à nouveau avec des élections sans violences la maturité de notre démocratie* ». Néanmoins, ces élections ont présenté des enjeux importants compte tenu de la participation de toutes les forces politiques significatives de Côte d'Ivoire. En outre, les communes et les régions où il y a eu des heurts en 2013 et 2018 sont des circonscriptions à risques de conflits. Ainsi, les circonscriptions où des poids lourds de la politique nationale sont en compétition sont des circonscriptions à risques de conflits, ainsi que celles où il y a eu des violences sociales en lien avec le foncier, les communautés, l'administration et la sécurité (Carte 7).

Carte 7 : Répartition des zones à risques de conflits électoraux en Côte d'Ivoire en 2023



Source : CNTIG, 2014, CEI, 2018

Réalisation : ADJI Marc, 2023

La cartographie des conflits potentiels des élections locales de septembre 2023 en Côte d'Ivoire (Carte 7), indique la plupart des localités du Sud, de l'Ouest, du Centre, du Nord-Ouest et du Nord-Est où les élections se tiennent pendant que les grands leaders de l'échiquier politique sont présents sur le sol ivoirien. En effet, ces élections, les plus compétitives depuis 2010, allaient déterminer le poids politique réel de toutes les formations politiques du pays.

Discussion

En Côte d'Ivoire, le double scrutin de la période de 2012 à 2023, couplant élections municipales et régionales, a été largement remporté par le parti au pouvoir, qui étend ainsi son contrôle politique du pays. Si les premiers enjeux étaient locaux, ces élections étaient aussi un baptême du feu pour les politiciens qui nourrissent, ouvertement ou non, une ambition nationale et espèrent renforcer leur position au sein de leur parti. Dans les trois principales formations qui se partagent le pouvoir depuis l'indépendance, la jeune garde tenait là l'occasion d'exposer ses forces et les anciens de montrer qu'ils pouvaient encore séduire l'électorat. A propos, M. JEANNIN (2023, p. 1) écrit, le parti au pouvoir a conforté son contrôle du pays avec les scrutins municipaux et régionaux. L'occasion pour plusieurs personnalités politiques ivoiriennes de se mettre en valeur. Ainsi, le parti au pouvoir en Côte d'Ivoire est sorti largement vainqueur des élections locales, se plaçant en position de force, selon les résultats quasiment définitifs annoncés par la Commission électorale indépendante (CEI), comme le cas particulier de 2023 se situant à deux ans de la présidentielle de 2025. Une large majorité des ministres et cadres du RHDP ont été élus, y compris dans des zones où le scrutin s'annonçait disputé.

Et pourtant sur les réseaux sociaux, les Ivoiriens ont beaucoup parlé et commenté les élections locales. Ce qui est crucial de savoir est que la mobilisation était moins palpable dans les urnes. Aux municipales, la participation s'est élevée à 36,18% en 2023 contre 36,20% en 2018 et 36,49% en 2013, et aux régionales 44,61% en 2023 contre 46,36% en 2018 et 44,37% en 2013, selon le président de la Commission électorale indépendante de la période en question. « *Il y a eu un fort taux d'abstention* », confie à Géopolis M. C. OFFOR, spécialiste en gestion des conflits qui a analysé le processus électoral de 2010, à l'origine d'une crise majeure en Côte d'Ivoire. « *Cependant, ce taux est plus*

Géovision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales, Département de Géographie
Université Alassane Ouattara ISSN : 2707-0395 Copyright @ décembre 2024_ Tous droits réservés

révélateur du manque de confiance dans ce processus électoral que d'un désintérêt. Les Ivoiriens veulent des élections, mais il faut qu'elles soient justes et transparentes. Malheureusement, cela reste encore un défi à relever. On retient de ces élections municipales et régionales qu'il y a énormément à faire si l'on espère une élection présidentielle apaisée et rassurante ». De la campagne électorale au scrutin, ces élections locales ont été émaillées de violences et d'incidents à travers tout le pays, il y a eu des morts et elles ont été entachées par de nombreuses accusations de fraudes mettant en doute la crédibilité de l'institution en charge des échéances électorales dont la Commission électorale indépendante (CEI). En amont, le scrutin qui doit aboutir à l'élection de 201 maires et 31 présidents de conseils régionaux, revêt également un enjeu national. Dans ce cadre, les trois principales formations politiques de la Côte d'Ivoire y ont participé surtout à la dernière période du scrutin (AFP, 2023, p. 1). L'issue de ces scrutins locaux ont toujours placé le RHDP en position de favori alors que plusieurs candidats rejettent les résultats définitifs des élections municipales et régionales en Côte d'Ivoire, communiqués par la commission électorale indépendante (CEI). L'organe chargé d'organiser les élections avait confirmé la large victoire du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), parti au pouvoir, à ces échéances. Cependant, plusieurs candidats du parti présidentiel et de l'opposition ainsi que des indépendants ont dénoncé des irrégularités qui seraient à l'origine de leurs défaites (V. SEDJI, 2023, p. 2). De cette situation naît un paradoxe qui mérite plus d'éclaircissement. Se fondant sur les écrits de A. F. KOUADIO et al (2021, pp. 11-12), il ressort que finalement, six communes (Bingerville, Booko, Grand-Bassam, Port-Bouët, Lakota, Rubino) et deux régions (Guémon et Loh Djibouah) furent annulées sur la base d'éléments avérés de violences ou de fraude contre seulement trois communes (Anyama, Bettié et Doropo) et une région (Tchologo) en 2013. Au regard des faits relevés, il apparaît que les actes de violences enregistrés tout au long du processus électoral ont des causes. Les tensions se déroulèrent sur fond de rupture de la coalition au pouvoir depuis 2011, marquée principalement par le départ du PDCI RDA. Au niveau des partis politiques, la forte rivalité entre le RHDP et le PDCI qui se livraient une bataille sans merci, dans un climat de suspicion, a été un catalyseur de violences. Malgré un déploiement important de 30 000 éléments des forces de l'ordre et la mobilisation de 76 000 agents électoraux pour la gestion de 20 000 bureaux de vote ouverts sur toute l'étendue du territoire nationale en vue de la sécurisation des élections (A. F. KOUADIO et al, 2021, p. 12), des actes de violences n'ont pas pu être anticipés en raison de la passion et du fanatisme de certains électeurs, mais aussi des ambitions personnelles sans mesure des candidats, auxquels il faut ajouter une mauvaise organisation des élections par la Commission électorale indépendante (CEI).

Cette étude se propose d'interpeler les autorités ivoiriennes et les membres de la société civile sur les dangers du mauvais exercice de la démocratie, qui met à mal le déroulement normal des élections locales. Elle évoque dans ce contexte la question d'insécurité liée aux violences électorales qui constitue un véritable enjeu pour la Côte d'Ivoire.

Conclusion

En définitive, il ressort qu'en Côte d'Ivoire, la période des élections locales de 2012 à 2023 a été marquée par des pluies de contestations quelques jours après la publication des résultats des différents scrutins. Ces protestations à n'en point finir ont été l'action de plusieurs candidats défaits, qui ont manifesté leur mécontentement vis-à-vis de la Commission Electorale Indépendante qu'ils qualifient de frauder. Les échéances électorales locales d'après la crise post-électorale de 2010-2011 traduisent alors le mauvais exercice de la démocratie qui met à mal le bon déroulement des scrutins électoraux. Le principal rôle de l'institution étatique est de veiller au fonctionnement normal des scrutins et de valider l'opinion publique quant à sa position sur l'établissement de dirigeant locaux. Et pourtant celle-ci est prise d'assaut par de nombreux candidats perdants dans le but d'y déposer des recours. En amont plusieurs candidats ont contesté leur défaite. Au-delà des tensions, ce sont les carences de la Commission Electorale Indépendante qui sont mises à nues, processus électoral chaotique, incapacité de proclamer les résultats à temps, interprétation des résultats. C'est pourquoi, la réforme de la CEI est l'un des piliers de la bataille des forces démocratiques (partis politiques, société civile, intellectuels) qui réclament son indépendance à la fois fonctionnelle, organique et financière de l'institution pour anticiper sur les crises

électorales. Des élections locales apaisées et incontestées constitueront de véritables défis d'une CEI pour mériter davantage la confiance des Ivoiriens.

Références bibliographiques

AFP, 2023, *Côte d'Ivoire : début du dépouillement pour les élections locales*, Afrique. Disponible à : <https://www.voaafrique.com>

BOUQUET Christian BOUQUET et KASSI-DJODJO Irène KASSI-DJODJO, 2014, *Les élections locales 2013 en Côte d'Ivoire : des malentendus subsistent sur l'exercice de la démocratie*, EchoGéo Sur le Vif, Édition électronique, 13p.

BOUQUET Christian, 2007, « Le mauvais usage de la démocratie en Côte d'Ivoire », in *L'espace politique*, Vol.3, pp. 20-35

DUMONT Gérard François, 2016, « La démocratie se construit par le bas », in *Ensemble, inventons la commune du XXI^e siècle*, Association des Maires de France (AMF), pp. 18-22

GREIG Isabelle, 2009, « Elections 2008 au Ghana : esquisse de géographie électorale, entre permanences et recompositions », *EchoGéo*, sur le vif, Disponible à : <https://journals.openedition.org/echogeo/10995>, consulté le 09 janvier 2020

JEANNIN Marine, 2023, *En Côte d'Ivoire, les élections locales, marchepied ou tombeau des ambitieux*, Le Monde Afrique, Politique Africaine. Disponible à : <https://www.lemonde.fr>, consulté en Septembre 2023, 16p.

KONAN André Silver, 2018, *Côte d'Ivoire : violences et contestations après la proclamation des résultats provisoires*, Jeune Afrique, 3p.

KOUADIO Adou François, KRA Kouadio Joseph, KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, 2021, *Les élections locales de 2018 en Côte d'Ivoire entre violence électorale et victoire du parti présidentiel*, EDUCI, 20p.

OLAWALE Isaac Albert, 2011, « Violences électorales au cours de la IV^e république nigériane », in *Elections de 2011 au Nigéria. Démocratie affirmée, violences exacerbées*, Afrique contemporaine, Paris, vol.3, n°239, pp. 105-117

SEDJI Victoria, 2023, *Elections en Côte d'Ivoire : les contestations se multiplient après la proclamation des résultats*, 2p.

THIERY Guillaume, 2017, « Les systèmes électoraux des républiques au Ghana, Benin et Cameroun : effets et rapports différenciés », in *Elections de 2011 au Nigéria. Démocratie affirmée, violences exacerbées*, Afrique contemporaine, Paris, vol.3, n°239, pp. 140-142